

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019

Absent : Pascal CATELAN

Absente excusée : Agnès FEUTRIER (pouvoir donné à Alain FREYNET)

ORDRE DU JOUR :

1 Approbation du compte rendu de la séance précédente :

Approbation à l'unanimité.

2 Choix de l'entreprise pour effectuer les travaux de réfection de la voirie communale :

COLAS : 147 974 € HT

ROUTIERE DU MIDI : 139 269 € HT

La commission des travaux a fait le choix de la routière du midi.

Le conseil suit le choix de la commission des travaux.

Approbation à l'unanimité.

3 Don de l'association Amicale boule à la commune:

Un don de 15 000 € est promis par l'association « Amicale boule » à la commune de St Firmin. Ceci afin de réaliser des travaux de goudronnage au boulodrome couvert.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

Approbation à l'unanimité.

4 Approbation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité des Services) de l'eau potable et assainissement:

Approbation à l'unanimité.

5 Bibliothèque – convention pour le festival « je lis, jeux m'amuse » :

Approbation à l'unanimité.

6 Contrat d'abonnement chauffage pour la maison forestière demandé par le nouveau propriétaire:

Approbation à l'unanimité.

7 Modifications du marché des travaux aménagement quartier piscine:

Concerne le coût du pare ballon.

8 Remboursement des frais de raccordement au service de téléphonie à la future locataire du studio de la poste :

Approbation à l'unanimité.

9 Contrat EDF pour l'Ecole:

Contrat de 2020 à 2022.

Approbation à l'unanimité.

10 Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité - Préfecture:

Approbation à l'unanimité.

11 Retrait de la délibération n°2019-17:

Approbation à l'unanimité.

12 Approbation du nouveau règlement intérieur de la cantine et de la garderie:

Approbation à l'unanimité.

13 Divers :

- Contrôle préfectoral du marché public des travaux d'aménagement du quartier de la piscine :
Un contrôle sur le marché des travaux d'aménagement du quartier de la piscine a été diligenté par la Préfecture.
Il est clos à la suite des réponses motivées apportées par la Commune.

- Point sur l'Ecole (Agnès DALMASSO) :
Sujet reporté en l'absence d'Agnès DALMASSO.

Levée de séance à 19h00.